



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE PREVENTION ET SECURITE

Réunion du 10 Décembre 2019

Procès Verbal N° 01

Présents :

- **Référents Régionaux de sécurité** : MM Guy BLAISON et Pierre THEVENIN
- **Membres de la Commission** : MM. Gilles AMILHAT, Laurent AUGER, Daniel PORTE et André DAVOINE (également Référent District du GERS)
- **Référent de District et correspondants sécurité** : Michel BARA (District TARN et GARONNE), Francis GIBERT (District AUDE), Philippe VITAL (District AVEYRON), Gérard GONZALEZ (District ARIEGE, en remplacement de Didier JEANJEAN excusé) et Yvon SEVALLE (District HAUTE GARONNE)
- **Et en visioconférence** Pierre FRILLAY, depuis le siège de son District des PYRENEES ORIENTALES

Excusés

- Yves PELISSIER et Jean Claude LACAN, tous deux Référents régionaux de Sécurité
- Didier CUNIAC (District du LOT), Fabrice PONCHEL (District HAUTE GARONNE) et Georges MAILHE (District du TARN)

La réunion débute à 19h par le rappel de l'ordre du jour et un tour de table pour se présenter

1 / Rappels des événements majeurs de la saison écoulée :

- Le président Guy BLAISON dresse le bilan des matchs mis en sécurité, tant en :
 - o Coupe de France
 - BIARS BRETENOUX – AURILLAC (G BLAISON)
 - CANET EN ROUSSILLON - AS BEZIERS (JC LACAN)
 - AUCH – GAZELEC AJACCIO (P THEVENIN)
 - SAINT ORENS – SETE FC (P THEVENIN)
 - CANET – AS MONACO (JC LACAN)
 - CANET FREJUS – ST RAPHAEL (JC LACAN)
 - o Matchs à risques, ou à surveiller
 - CUGNAUX – SAINT JEAN DU FALGA (P THEVENIN)
 - LAMALOU – SUD HERAULT (JC LACAN)

- BASSIN AVEYRON – BIARS BRETENOUX (A DAVOINE)
- SAINT GAUDENS – SEMEAC (P THEVENIN)
- US TARBES Nouvelle Vague - HAUT ADOUR (Réunion sécurité G BLAISON et P THEVENIN)
- US TARBES Nouvelle Vague – FCPG ARGELES (P THEVENIN)
- CANTON AURIGNAC – US TARBES Nouvelle Vague «
- TOULOUSE METROPOLE – ALL STARS PLAISANCE FUTSAL «
- CINTEGABELLE – US TARBES Nouvelle Vague (A DAVOINE)
- GRUISSAN – BEZIERS US (F DUVAL)
- JUVENTUS PAPUS – COPAINS D’ABORD (P THEVENIN)
- JUVENTUS PAPUS – ST JUERY (G BLAISON et P THEVENIN)

2/ Présentation des Réunion d’organisation et Réunion sécurité

- **Réunion d’organisation** : En coupe de France essentiellement, lorsque le match ne présente aucun caractère d’insécurité (clubs reconnus pour cela, pas de supporters à risques), cette réunion sert à aider le club recevant dans la préparation de son match, et des divers documents demandé par la FFF (Déclaration d’utilité publique, demande de billetterie,...). Elle pourra dans certains cas valider le terrain choisi en fonction des obligations de la rencontre. Elle réunira selon le besoin la préfecture ou sous-préfecture, les forces de l’ordre, la municipalité, les sociétés de sécurité associées (palpatons et vigiles, la sécurité aux personnes (croix rouge ou autre société agréée). Il sera dressé un procès-verbal de la réunion validé et signé par le président du club recevant, qui sera envoyé à toutes les personnes présentes.
- **Réunion de sécurité** : Dans tous les cas où la rencontre présente des risques majeurs (grand nombre de supporters en déplacement, clubs ayant des antécédents disciplinaires, derby difficile, antécédents entre les clubs, supporters déclarés à risques,...), cette réunion sert à identifier les risques potentiels sur la rencontre et de mettre en face de ces risques les moyens nécessaires pour y faire face et assurer la sérénité de la rencontre. Elle réunira les mêmes personnes, en insistant sur la présence des représentants préfectoraux et du service régional du renseignement territorial. Cette réunion validera ou non le terrain choisi en fonction des risques énumérés. Il est présenté aux personnes présentes le procès-verbal de réunion, document qui doit être validé par le président du club recevant car c’est lui qui engage la sécurité sur la rencontre. Un document simplifié est présenté pour les rencontres de District. Ces documents seront envoyés aux membres et référents sécurité

3/ Implication des membres de la Commission et des Référents sécurité de District sur les matchs sensibles relevant des Districts :

- **Nombre grandissant de matchs sensibles ou à surveiller** : Nous constatons en fin de saison un nombre important de matchs à risques ou déclarés sensibles notamment par

le classement de fin de saison (possibilités de montée au niveau supérieur ou risque de relégation). Aussi la présence supplémentaire d'effectif de prévention et sécurité s'impose.

- **Le Référent sécurité de District** : la Commission, après demande auprès du Comité Directeur de la Ligue, a souhaité étoffé ses effectifs en nommant dans chacun des districts de la ligue un Référent sécurité de District choisi parmi son effectif Délégué. En effet, les délégués connaissent le déroulement d'une rencontre et ont, de par leur expérience, la connaissance des risques sur les matchs qu'ils encadrent. Ces référents de District pourront être nommés notamment sur les matchs à surveiller de leur District ou les matchs de ligue ayant lieu sur leur district.
- **Les membres de la Commission Régionale Prévention et Sécurité** : La commission s'est quelque peu étoffée avec de nouveaux membres. Après formations ces membres pourront officier sur ces matchs également.
- **Personnes missionnées sur les matchs** : Quand les différentes personnes seront missionnées sur les matchs Régionaux, hors Coupe de France, (Référents régionaux, référents de District ou membres de la Commission), ils devront se faire porter sur la FMI à l'endroit « **autres officiels** » là où sont portés le responsable sécurité et son équipe en inscrivant son nom + CRPS (Commission Régionale Prévention et Sécurité) et ainsi apparaître comme un officiel de la rencontre.

A ce titre, il devra, après la rencontre, rédiger **un compte rendu circonstancié du déroulement de la rencontre**, en ce qui concerne la sécurité (sa mise en place, son exécution et son résultat), qui sera adressé à la Commission régionale Prévention et Sécurité de la LFO.

4 / Suivis des équipes ou clubs difficiles : Comme la Commission Prévention et Sécurité a pu le faire dans les dernières saisons, si des clubs ou équipes difficiles sont identifiés (souvent par les Commissions disciplinaires), ils pourront être suivis et accompagnés par la CRPS sous la forme de réunion sécurité ou encore de présence sur les rencontres.

5/ Mise en place de formations à la sécurité et notamment des responsables sécurité de Club

- **Présentation de la formation** : La Commission a, depuis quelques années, mis en place une présentation sur le modèle de la formation dispensée aux clubs nationaux par la FFF. Elle présente en première partie tous les acteurs de la rencontre et notamment l'importance de la présence de deux personnes du club que sont le responsable sécurité et le Commissaire du club. Ensuite elle présente la fonction du Responsable sécurité du Club sur la ou les rencontres, ainsi que les qualités nécessaires à l'exécution de la fonction et sa responsabilité.
- **Mise en place de formations à la sécurité pour les clubs Régionaux (et de District éventuellement)** : Le territoire de la Ligue étant très vaste, des réunions-formation décentralisées seront organisées dans les districts ou des clubs susceptibles d'accueillir la formation. Un maillage territorial sera mis en place et proposé aux clubs dès les premiers mois de l'année 2020.

Cette présentation est organisée pour les clubs régionaux mais les clubs de District qui le souhaitent pourront y participer (et sont même invités d'y participer) sous condition de réservation. Les clubs présents pourront ainsi mettre en place une politique sécurité de club en s'appuyant éventuellement sur l'aide de la CRPS.

Durée de l'information environ 1h30 avec temps d'échange.

6/ Tour de table sur les problèmes rencontrés dans les districts :

- **Un tour de table** est effectué où les personnes présentes expliquent les différents problèmes rencontrés au sein de leur district. Certains d'entre eux découvrent la mission Prévention et sécurité au sein de la LFO, d'autres sont plus au cœur de la sécurité avec les problèmes sérieux rencontrés au sein de leur districts.
- **Dans la discussion**, il a été notamment fait remarquer la clémence de la commission Régionale d'Appel qui réduit sensiblement les sanctions et ainsi semble aller à contre-courant des sanctions prises en District qui sont directement au contact des événements du terrain.

Le Président,

Guy BLAISON

Le Secrétaire de séance,

Pierre THEVENIN